

(1)

(N° 251.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 31 JUILLET 1897.

Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1897 (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. ANSEELE.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS

Hygiène publique.

ART. 15^{bis}. — Impression de brochures relatives à l'hygiène publique et privée à distribuer par les soins des administrations communales; conférences sur l'hygiène publique fr. 500,000 »

E. ANSEELE.

(1) Budget, n° 196.
Rapport, n° 228.
Amendement, n° 244.